

LIGUE D'ATHLÉTISME

RÉGIONALE DU GRAND EST

ATHLÈ



Challenge Marche Nordique

Grand Est

2025 – 2026

Manche	Type d'épreuve	Lieu	Distance	Label	Date
1ère manche	MNCC	St Nicolas en Forêt (57)	13,5 km	National	20/09/2025
2nde manche	MNCC	Neuf Brisach (68)	12 km	National	09/11/2025
3ème manche	MNCC	Troyes (10)	7 km	Départemental	23/11/2025
4ème manche	MNCC	Lingolsheim (67)	8 km	Départemental	14/12/2025
5ème manche	MNCN	Bouilly (10)	18 km	National	26/04/2026
6ème manche	MNCC	Châteauvillain (52)	13,4 km	National	24/05/2026
7ème manche	MNCN	Villiers les Nancy (54)		Départemental	07/06/2026
8ème manche	MNCN	Verzenay (51)	12 km	Départemental	04/07/2026



LARGE.ATHLE.FR



Règlement Ligue d'Athlétisme Régionale Grand Est Marche Nordique Tour du Grand Est 2025&2026

> Article 1 :

Le Challenge, regroupera 8 épreuves labellisées de Marche Nordique Tour du Grand Est.

La liste des épreuves est la suivante :

1^{ère} Manche	MNCC	St Nicolas en Forêt (57)	(Dist.13.5km)	Nat.	Le 20/09/2025
2^{ème} Manche	MNCC	Neuf Brisach (68)	(Dist.12km)	Nat.	Le 09/11/2025
3^{ème} Manche	MNCC	Troyes (10)	(Dist.7km)	Dpt.	Le 23/11/2025
4^{ème} Manche	MNCC	Lingolsheim (67)	(Dist.8km)	Dpt.	Le 14/12/2025
5^{ème} Manche	MNCN	Bouilly (10)	(Dist.18km)	Nat.	Le 26/04/2026
6^{ème} Manche	MNCC	Châteauvillain (52)	(Dist.13,4km)	/Nat.	Le 24/05/2026
7^{ème} Manche	MNCN	Villiers les Nancy (54)	A CONFIRMER	Dpt.	Le xx/06/2026
8^{ème} Manche	MNCN	Verzenay (51)	(Dist.12km)	Dpt.	Le 04/07/2026

(MNCN : Marche Nordique Compétition Nature)

(MNCC : Marche Nordique Compétition Circuit)

> Article 2 :

Le Challenge comptera huit épreuves sur la saison sportive.



➤ **Article 3 :**

La participation aux épreuves du Challenge de Marche Nordique Tour du Grand Est est ouverte à tous les marcheurs, licenciés FFA et non licenciés. La licence est exigée pour les licenciés et un PPS (Parcours Prévention Santé) de moins de 3 mois devra obligatoirement être présenté par les non-licenciés.

➤ **Article 4 :**

Le classement se fera sur l'ensemble des épreuves du Challenge Marche Nordique Tour du Grand-Est en additionnant les points réalisés et seront comptabilisés pour déterminer le classement général final et pour l'attribution des prix.

Un classement Hommes et Femmes en individuel seront établi, ainsi que des classements par équipes :

- Une équipe mixte de 4 compétiteurs dont 2 hommes et 2 femmes d'un même club.
- Une équipe féminine de 3 compétitrices d'un même club.

Un prix sera aussi décerné en fonction de la fidélité au challenge en comptabilisant le nombre d'épreuves effectuées. En cas d'ex-aequo, ce sera l'athlète ayant le plus de points au challenge. Ce classement se fera sans distinction du sexe. Un seul athlète sera récompensé.

On additionnera les temps des compétiteurs/trices pour déterminer le classement général.

Les athlètes intégreront le classement du Challenge à condition d'être licenciés dans un club FFA de la ligue Grand Est.

➤ **Article 5 :**

En cas d'ex aequo lors du classement final, les compétiteurs seront départagés en donnant la priorité au plus jeune et s'il s'agit de Masters uniquement, au plus âgé.

Si à l'issue de la saison, plusieurs athlètes totalisent le même nombre de points, ils seront départagés par leur classement aux Championnats régionaux de la saison en cours.

➤ **Article 6 :**

Un classement provisoire sera établi par le Groupe de Travail Marche Nordique de la Ligue en cours d'année. Ce classement sera disponible sur le site de la ligue.

➤ **Article 7 :**

Les contestations relatives aux résultats d'une épreuve seront faites directement auprès de l'organisateur de la manifestation concernée dans les 3 jours suivant l'épreuve.

➤ **Article 8 :**

Les contestations relatives au classement du Challenge devront être faites par mail ou par courrier à l'organisation du Challenge dans les 5 jours suivant la diffusion du classement provisoire auprès du Groupe de Travail Marche Nordique de la Ligue.

➤ **Article 9 :**

En cas de litige, seuls les responsables du Challenge auront la compétence à intervenir sur les classements et d'effectuer une éventuelle modification.

➤ **Article 10 :**

La remise des prix sera organisée lors d'une épreuve de la saison suivante et les lauréats seront informés de la date de cette cérémonie.

Le barème de points par compétition

1. Selon le label et le nombre d'arrivants

Les épreuves à label National auront un coefficient 10

Les épreuves à label Régional auront un coefficient 5

Les épreuves à label Départemental auront un coefficient 3

- Bonus de 10% pour 50 arrivants (athlète licencié GE)
- Bonus de 5% pour 30 arrivants (athlète licencié GE)

2. Le bonus juge par juge présent

Les points bonus sont des points qui viennent s'ajouter à la cotation par équipe après chaque manche.

Ces points concernent la mise à disposition de juges par les clubs pour les compétitions.

Ils seront affectés aux clubs ayant fourni des juges diplômés à chacune des épreuves du challenge.

- Bonus de 10% pour juge diplômé
- Bonus de 5% pour juge en formation

Barème de points attribués Hommes & Femmes

Commenté [c1]:

Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	50	35	16	69	4
2	49	36	15	70	3
3	48	37	14	71	3
4	47	38	13	72	3
5	46	39	12	73	3
6	45	40	11	74	3
7	44	41	10	75	3
8	43	42	10	76	3
9	42	43	10	77	3
10	41	44	10	78	3
11	40	45	10	79	3
12	39	46	10	80	2
13	38	47	10	81	2
14	37	48	10	82	2
15	36	49	10	83	2
16	35	50	10	84	2
17	34	51	5	85	2
18	33	52	5	86	2
19	32	53	5	87	2
20	31	54	5	88	2
21	30	55	5	89	2
22	29	56	5	91	1
23	28	57	5	92	1
24	27	58	5	93	1
25	26	59	5	94	1
26	25	60	4	95	1
27	24	61	4	96	1
28	23	62	4	97	1
29	22	63	4	98	1
30	21	64	4	99	1
31	20	65	4	100	1
32	19	66	4		
33	18	67	4		
34	17	68	4		